



ORDRE DES
PHARMACIENS
DU QUÉBEC



COLLÈGE
DES MÉDECINS
DU QUÉBEC



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

Perspectives des ordres professionnels des médecins, infirmières et pharmaciens sur l'approvisionnement plus sécuritaire

Contexte

Au Canada, entre janvier 2016 et décembre 2022, on a enregistré plus de 36 000 décès apparemment liés à une intoxication aux opioïdes. Présentement, on estime qu'environ 20 personnes par jour meurent de telles surdoses.

Ce problème de santé publique interpelle de nombreux acteurs (gouvernements, santé publique, professionnels de la santé, autorités policières, etc.) et les mesures d'intervention prennent plusieurs formes (sensibilisation, traitement, réduction des méfaits, application de la loi). Il n'existe présentement pas de solution unique pour endiguer cette crise.

En 2020, le CMQ, l'OIIQ et l'OPQ ont publié leurs plus [récentes lignes directrices](#) sur le traitement du trouble lié à l'utilisation d'opioïdes (TUO), de même qu'un rappel des bonnes pratiques de prescription des opioïdes en 2023.

À l'éventail des stratégies de réduction des méfaits utilisées par les professionnels de la santé s'ajoute *l'approvisionnement plus sécuritaire*.

Qu'est-ce que l'approvisionnement plus sécuritaire?

Selon Santé Canada,

« l'approvisionnement plus sécuritaire consiste à fournir des médicaments prescrits comme solution de rechange plus sécuritaire aux drogues illégales toxiques à ceux qui présentent un risque élevé de surdose.¹ »

L'approvisionnement plus sécuritaire n'a pas comme objectif premier de traiter un trouble lié à l'utilisation de substances; il s'appuie plutôt sur « les principes de la réduction des méfaits en visant à réduire les risques de surdoses [...] »².

¹ Site web de Santé Canada, [approvisionnement plus sécuritaire](#), consulté le 7 juillet 2023

² Référence : Institut universitaire sur les dépendances (2020), [La pharmacothérapie de remplacement des substances psychoactives dans le contexte de pandémie de COVID-19 au Québec : guide clinique à l'intention des prescripteurs](#).

TUO ou approvisionnement plus sécuritaire : des principes directeurs similaires

Bien que l'utilisation de l'approvisionnement plus sécuritaire soit récente comparativement à celle des agonistes des opioïdes telles la méthadone ou la buprénorphine, elle s'appuie sur les mêmes principes directeurs, notamment :

- Favoriser la préséance du jugement clinique et du jugement professionnel
- Offrir un traitement en s'appuyant sur une approche de réduction des méfaits visant à atténuer les conséquences négatives liées à l'usage de drogues sans que l'abstinence ne soit le seul objectif thérapeutique possible.
- Susciter et maintenir l'engagement dans le traitement selon une approche centrée sur le patient
- Favoriser l'accès et la persistance dans le traitement par une application suffisamment souple des mesures de sécurité et de suivi

Les responsabilités des professionnels impliqués demeurent inchangées

Les professionnels appelés à s'impliquer dans l'approvisionnement plus sécuritaire ont les mêmes responsabilités que dans la prestation d'autres traitements pour le TUO. Ils doivent posséder les connaissances et habiletés requises et exercer avec compétence.

Ces professionnels doivent notamment :

- Adopter une approche décisionnelle fondée sur les données probantes
- Établir un partenariat avec la personne traitée afin d'offrir une thérapie personnalisée
- Effectuer et documenter une évaluation clinique pertinente, selon le tableau clinique du patient
- Impliquer le patient dans le processus décisionnel en l'informant des avantages et risques potentiels liés à l'approvisionnement plus sécuritaire
- Discuter avec le patient de:
 - l'octroi de doses non supervisées,
 - l'entreposage sécuritaire des opioïdes,
 - la manière de disposer les doses inutilisées,
 - l'utilisation de la naloxone
 - ainsi que des risques et des conséquences potentiels du détournement
- Assurer les suivis nécessaires avec le patient
- Communiquer et collaborer avec l'équipe de soins ainsi qu'avec les autres intervenants et les proches significatifs lorsque la situation le requiert, après avoir obtenu le consentement du patient
- Respecter les lois et les règlements qui régissent la prescription de stupéfiants

En résumé, les professionnels impliqués dans l'approvisionnement plus sécuritaire se doivent de respecter les principes directeurs encadrant la prestation d'options thérapeutiques apparentées comme celles encadrées par les lignes directrices sur les TUO. Ils se doivent aussi d'exercer avec compétence et d'offrir des services de qualité en collaboration avec les autres membres de l'équipe traitante dans le respect de l'encadrement légal et réglementaire en place.